



Elections du Comité d'Etablissement et des Délégués du personnel

UNE PARTICIPATION TRES MASSIVE DES PERSONNELS

Les élections des membres des Comités d'Etablissements et des Délégués du Personnels qui se sont déroulées le 3 décembre dans l'ensemble de l'UES GIAT Nexter ont été marquées, une nouvelle fois par une participation très importante des personnels de toutes catégories avec des taux approchant, voire dépassant les 90% dans de nombreux établissements. Ceci montre l'intérêt que portent les personnels à leurs organisations syndicales et à une vie démocratique au sein de l'entreprise.

La CGT veut tout d'abord féliciter l'ensemble des salariés pour cette forte mobilisation et remercier tout particulièrement, celles et ceux qui ont porté leur voix sur les candidats présentés par la CGT.

Les résultats de cette élection sont à analyser à la lumière de la modification du salariat au sein du groupe. L'effectif global est en baisse de 8,4 % essentiellement dans les 1er et 2^{ème} collège, malgré l'arrivée d'un nouvel électorat constitué des plus jeunes embauchés.

Le 3ème collège Cadres, proportionnellement, prend de plus en plus d'importance. Malgré des progrès constants dans ce collège, confirmés lors de cette élection avec un score de 14,85% en hausse de 0,68%, la plus faible implantation de la CGT dans cette catégorie pénalise bien évidemment notre score national. Mais des signes encourageants, montrent qu'il y a une attente de la part des personnels Cadres, dans un syndicalisme revendicatif, unitaire et multi catégoriel. A Satory, où les Cadres sont les plus nombreux, la CGT obtient, pour la première fois, un siège de Titulaire et un siège de Suppléant dans ce collège et devient la première organisation en Sièges.

En recueillant 36,79% des suffrages à l'élection des Délégués du personnel, la CGT est reconnue sans ambiguïté comme la première organisation syndicale pour défendre les revendications des salariés.

Avec 35,50%, au plan national, la CGT est deuxième organisation à l'élection des représentants au Comité d'Etablissement, en restant majoritaire à Tarbes et Saint-Etienne/Saint-Chamond. Sur Bourges où une gestion commune CGT/CFE-CGC existe depuis plusieurs mandats, le travail en commun plébiscité par les personnels de l'établissement sera poursuivi et les résultats enregistrés à La Chapelle, permettront de mettre en œuvre, là aussi, une gestion commune CGT/CFE-CGC et un travail en commun entre les deux établissements du Cher, au bénéfice des personnels. Cette gestion collégiale souhaitée par les salariés, pourrait également être mise en œuvre dans d'autres établissements. C'est à cela qu'entend travailler la CGT.

Il est évident, au vu des résultats du 3 décembre, que les personnels n'ont pas majoritairement délivré de vote sanction vis à vis des organisations syndicales ayant signé les nouveaux accords sur le temps de travail. Les accords d'intéressement et participation ont peut-être compensé, à leurs yeux, ce recul, dans une période où la question du pouvoir d'achat est réellement posée. Par ailleurs, la santé financière et les plans de charge actuels, relativement corrects dans la majorité des sites, ont certainement masqué les enjeux importants qui se dessinent derrière des alliances en préparation.

La CGT aura à analyser son léger tassement au plan national à la lumière de toutes ces données.

Par ailleurs, à la suite des élections du 3 décembre, FO et CFTC, avec respectivement 4,54% et 0,78% ne sont plus représentatifs au niveau du Groupe, ni dans aucun établissement.

La CGT, quant à elle, entend bien poursuivre son travail en direction de toutes les catégories, confrontées aujourd'hui aux mêmes attaques contre leur pouvoir d'achat, leurs conditions d'emploi, de vie et de travail ainsi que sur leur retraites.

Le score obtenu le 3 décembre par la CGT, sera un appui important dans les semaines et mois à venir pour :

L'Emploi et le Progrès Social

Construisons le ENSEMBLE